

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 889**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Couvreur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel du bâtiment dans une entreprise de couverture qui assure l'étanchéité des toitures .

Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier.

Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection et éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, il est capable de :

- mettre en place un échafaudage avec ses protections ;
- préparer la toiture (pose et réparation de voliges, insertion de matériau isolant, etc.) ;
- placer et fixer les tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture,
- appliquer des produits de traitement et de protection ;
- réaliser les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure.

Pour les travaux de modification ou de réparation, il associe les matériaux usagés et les matériaux de même nature en tenant compte de la compatibilité des matériaux, de la fiabilité de l'ouvrage, de la résistance de l'ensemble.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment

Couvreur

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1610 : Pose et restauration de couvertures

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les unités composant la certification sont les suivantes :

Analyse d'une situation professionnelle

Réalisation d'ouvrages courants

Réalisation d'ouvrages annexes

Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

Mathématiques Sciences physiques et chimiques

Éducation physique et sportive

langue vivante étrangère facultative

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 889 - UP1 Analyse d'une situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention- Énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage- Traduire graphiquement des informations- Préparer les tracés professionnels d'exécution- Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès- Prévoir le matériel nécessaire - Vérifier les matériaux prévus

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 889 - UP2 Réalisation d'ouvrages courants	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un ouvrage simple et courant de la profession - Faire un tri sélectif des matériaux - Installer un échafaudage - Poser des supports d'éléments de couverture - Poser des éléments de couverture - Façonner et poser des systèmes d'évacuation d'eaux pluviales
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 889 - UP3 Réalisation d'ouvrages annexes	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un ouvrage annexe simple - Poser et raccorder des fenêtres de toit, de outeaux - Faire un raccordement de souche - Réaliser un scellement de faitage et d'arêtier - Réaliser un façonnage de volées - Procéder à la dépose d'ouvrage existant <p>- Poser une couverture métallique à joint debout</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 889 - UG1 Français et Histoire- Géographie - Enseignement moral et civique	français : <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle Histoire-géographie et Enseignement moral et civique: -Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle Histoire-géographie et Enseignement moral et civique : <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 889 - UG2 Mathématiques - Sciences physique et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 889 - UG3 Education physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 889 - UF Langue vivante étrangère	Compétences de niveau 2 du CECRL : <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21/08/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

CAP couverture